

Instructions

Ce formulaire doit être rempli par un particulier, une entreprise, un organisme ou une municipalité qui possède ou loue un véhicule entièrement électrique ou hybride rechargeable ou une motocyclette électrique et qui souhaite obtenir un remboursement après l'acquisition et l'installation d'une **borne en bâtiment multilogement**.

- Seul le propriétaire du véhicule électrique peut présenter une demande de remboursement pour une borne de recharge : le conjoint ou la conjointe du propriétaire ne sont pas admissibles au programme et ne peuvent remplir la demande.
- Une entreprise, un organisme ou une municipalité peut réclamer un remboursement en présentant des factures et des preuves de paiement à son nom et en faisant la preuve que la borne de recharge est installée à la résidence d'un des utilisateurs du véhicule d'affaires.
- Dans le cas d'un véhicule d'occasion, le nom du propriétaire du véhicule et l'adresse d'installation de la borne de recharge doivent être différents de ceux inscrits dans les précédentes demandes associées à ce véhicule.

Votre situation	Pièces justificatives requises
Vous avez obtenu le rabais Roulez vert du gouvernement du Québec lors de l'acquisition de votre véhicule électrique neuf ou d'occasion ¹ .	<ul style="list-style-type: none"> • Une copie de la preuve d'achat de la borne (par exemple, la facture d'achat) ou une copie du contrat de location de la borne • Une copie de la facture des travaux d'installation effectués par un électricien ou des photos (borne de recharge, travaux d'installation et extérieur de la maison avec adresse visible)
Vous avez fait l'acquisition d'un véhicule électrique, d'un véhicule hybride rechargeable ou d'une motocyclette électrique et vous n'avez pas obtenu le rabais Roulez vert du gouvernement du Québec pour cette acquisition.	<ul style="list-style-type: none"> • Une copie de la preuve d'achat de la borne (par exemple, la facture d'achat) ou une copie du contrat de location de la borne • Une copie du certificat d'immatriculation de votre véhicule à jour • Une copie de la facture des travaux d'installation effectués par un électricien ou des photos (borne de recharge, travaux d'installation et extérieur de la maison avec adresse visible)

1. Vous pouvez avoir obtenu ce rabais directement chez votre concessionnaire ou en remplissant le formulaire vous-même.

Contenu des pièces justificatives

La preuve d'achat ou le contrat de location de la borne de recharge doivent contenir les renseignements suivants :

- Votre nom et votre adresse domiciliaire;
- La date de la transaction;
- Le nom ou la raison sociale du fournisseur ainsi que ses coordonnées;
- La description détaillée des articles faisant l'objet de la transaction;
- Le montant de chaque article faisant l'objet de la transaction ainsi que le montant final de la transaction (y compris les taxes et les autres frais applicables);
- Dans le cas d'un contrat de location, les mensualités des paiements et le montant total déboursé au terme de la location.

La facture des travaux d'installation effectués par un électricien doit contenir les renseignements suivants :

- L'adresse du domicile où ont été réalisés les travaux;
- La date de l'installation;
- Le nom de l'entrepreneur-électricien;
- Le numéro de licence RBQ de l'entrepreneur;
- Le montant détaillé des travaux d'installation ainsi que le montant total de la transaction (y compris les taxes et les autres frais applicables).

Note : Si votre borne de recharge peut à la fois être de niveau 1 et de niveau 2, la preuve d'installation devra mentionner que la tension électrique convient à une borne de niveau 2.

Si vous disposiez déjà d'une prise de 240 volts à l'extérieur de votre habitation ou dans votre garage, vous pouvez fournir comme preuve d'installation une ou plusieurs photos. Assurez-vous qu'on puisse voir la borne installée, votre numéro de porte, et qu'on ait une vue d'ensemble de votre habitation.

Bornes de recharge en bâtiment multilogement pour les propriétaires de véhicules électriques

Pour les particuliers habitant le bâtiment multilogement :

Nom : _____ Prénom : _____

Numéro d'assurance sociale (NAS) : _____

Adresse : _____ Appartement : _____ Bureau ou C. P. : _____

Municipalité : _____

Province : Québec Code postal : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Langue de communication souhaitée : Français Anglais

Si vous êtes une entreprise, un organisme sans but lucratif (OBNL) ou une municipalité et que vous faites la demande pour un particulier habitant dans un bâtiment multilogement :

Nom de l'entreprise : _____ N° d'entreprise du Québec ou de municipalité : _____
(tel qu'inscrit au registre des entreprises du Québec)

Adresse : _____ Bureau ou C. P. : _____

Municipalité : _____

Province : Québec Code postal : _____

Représentant de l'entreprise, de l'OBNL ou de la municipalité

Nom : _____ Prénom : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Renseignements sur le véhicule

Numéro d'identification du véhicule : _____ Numéro d'immatriculation : _____

Marque : _____ Modèle : _____ Version : _____ Année-modèle : _____

Renseignements sur la borne de recharge

Marque : _____ Modèle : _____

Type d'acquisition : Achat de la borne Location de la borne

Prix d'achat (avant taxes) : _____ Date d'achat : _____

Ou

Coût mensuel de la location (avant taxes) : _____ Date de début de la location : _____ Durée de la location : _____
(aaaa-mm-jj)

Renseignements sur l'installation

J'atteste que le bâtiment multilogement n'a pas bénéficié d'une aide financière du programme Écorecharge pour la mise à niveau des infrastructures électriques.

Lieu d'installation (s'il est différent de l'adresse du participant)

Adresse : _____ Bureau ou C. P. : _____

Municipalité : _____

Province : Québec Code postal : _____

Installateur électricien

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de l'entreprise : _____ N° de licence RBQ : _____

Coût des travaux d'installation : _____ Coût d'installation (avant taxes) : _____

Date d'installation : _____ (aaaa-mm-jj)

Déclaration, consentement et compensation fiscale

Je comprends que les renseignements fournis dans la présente demande ou relativement à celle-ci seront utilisés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), et par le fournisseur désigné par ce dernier, pour gérer l'aide financière reçue du programme aux fins, notamment, de la vérification de l'admissibilité, du versement de l'aide financière, de l'évaluation et du suivi du programme.

Seuls les employés responsables de ces tâches auront accès aux renseignements qui leur sont nécessaires pour l'exécution de leur travail. Ces renseignements pourront également être transmis à d'autres ministères et organismes pour mettre en place et superviser le programme.

Je comprends que le fait de ne pas fournir les renseignements requis rendra impossible le traitement de ma demande.

Le numéro d'assurance sociale sera utilisé pour produire le relevé 27 « Paiements du gouvernement », document que le MELCCFP est tenu de fournir lors du versement d'une subvention comme l'exige Revenu Québec. La loi exige également qu'un particulier indique son numéro d'assurance sociale lorsqu'un relevé doit être délivré à son nom. Le numéro de téléphone et l'adresse courriel permettent de communiquer avec les participants afin d'obtenir, au besoin, de l'information complémentaire indispensable au traitement de leur demande ou d'évaluer le programme auquel ils ont participé.

Je comprends que si je ne respecte pas toutes les conditions et les modalités prévues dans le cadre normatif, le processus d'analyse de la demande peut être retardé ou la demande peut être jugée non admissible à une aide financière. Je reconnais qu'en cas de fausse déclaration, le MELCCFP pourra demander le remboursement de l'aide financière versée.

Compensation fiscale

Lorsqu'un participant reçoit une aide financière, il peut bénéficier d'une compensation gouvernementale, comme le prévoit la Loi sur le ministère du Revenu (LMR), qui permet d'affecter certaines sommes à payer à des bénéficiaires par les organismes publics au paiement d'une dette exigible en vertu d'une loi fiscale québécoise ou de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires (LPPA).

Le MELCCFP ne peut, en aucun cas, être tenu responsable de quelque dommage ou préjudice résultant de l'application du programme.

Attestations de déclaration et de consentement relatives à la demande

Je déclare avoir lu et compris l'ensemble des conditions et modalités prévues dans le cadre normatif ainsi que les attestations de déclaration et de consentement indiquées précédemment.

Je déclare que les renseignements fournis dans cette demande ou relativement à celle-ci sont véridiques et complets.

Nom et prénom du participant : _____

Signature : _____ Date : _____ (aaaa-mm-jj)

Envoi de la demande

Prière de retourner la demande et les pièces justificatives requises à l'adresse suivante :

Aide financière – Bornes de recharge en bâtiment multilogement
C. P. 27506 Pont-Viau
Laval, Québec, H7G 4Y2

Pour toute question concernant cette demande, composez le 1 866 266-0008.

Ce formulaire est accessible sur le site Web [Québec.ca/ecorecharge](https://quebec.ca/ecorecharge).

